



Un monde à la croisée des chemins

S'il est vrai que les crises diplomatiques comme celle qu'a provoquée la Corée du Nord en tentant d'éprouver sa technologie spatiale sont toujours préjudiciables à l'ordre international, parce qu'elles induisent un sentiment diffus d'insécurité qui concourt à la surestimation de la menace, ces dernières sont précieuses à l'analyste des relations internationales en ce qu'elles obligent les grandes puissances à prendre parti, et sur des sujets parfois périlleux. Elles permettent ainsi de tester en grandeur réelle la crédibilité de la posture stratégique des uns, la solidité des alliances - présumées ou revendiquées - des autres, ainsi que la précision de notre perception des rapports de forces qui règnent sur la scène stratégique mondiale.

Que nous révèle ce nouvel épisode du bras de fer entre la Corée du Nord et la communauté internationale ?

Une fois de plus, qu'il est bien difficile de négocier avec des États dont la stratégie consiste à se mettre délibérément en marge de la vie internationale, quitte à par la suite monnayer chèrement leur réintégration à la communauté des États, parfois simulée et le plus souvent provisoire. Comment ne pas rapprocher ces essais spatiaux - pour ne pas dire balistiques – de la politique de dialogue amorcée avec cet État sur le gel et le démantèlement d'un programme nucléaire qui par ailleurs a lui-même fait l'objet d'un test en juillet 2007 ? Comment ne pas remarquer que la Libye, pourtant récemment rentrée dans le jeu international, a manifesté une singulière bienveillance face à cette nouvelle initiative nord-coréenne ?

Observons cependant aussi que ces événements démontrent que nous ne pouvons plus nous dispenser de clarifier nos relations avec deux pays qui lors de ce type de crise prennent systématiquement soin de se différencier du monde occidental et qui de fait paralysent la seule institution qui détient le pouvoir de légaliser et de légitimer l'usage de la force, le Conseil de sécurité de l'Onu. Or la Russie comme la Chine sont devenues - ou redevenues - de grandes puissances incontournables pour résoudre les problèmes internationaux qui nous occuperont dans les années qui viennent. Puissances militaires, qui, dès aujourd'hui, constituent de précieux pourvoyeurs alternatifs d'armes - et peut-être demain de légitimité - dans un monde où l'antiaméricanisme a beaucoup progressé du fait des erreurs de l'administration Bush. Mais également puissances économiques-clés, que la raréfaction des hydrocarbures, la contrainte écologique croissante et la crise économique - dont la Chine pourrait sortir grande gagnante - rendent indispensables pour la bonne gouvernance du monde nouveau qui, en cette période de bifurcation, se dessine sous nos yeux. La présente lettre du CEREM tentera d'apporter un éclairage partiel sur certaines de ces questions, en insistant sur le caractère systémique de la crise économique que nous connaissons, puis en soulignant les enjeux qui s'offrent à la nouvelle administration Obama, déterminée à transformer les relations avec Cuba, et en apparence décidée à innover dans le traitement des problèmes irakiens et afghans, mais qui semble encore hésitante sur l'attitude générale à adopter vis-à vis de la Chine, de l'Europe et de la Russie.

Colomban Lebas

L'avenir d'une récession

Le président Kennedy avait coutume de rappeler que les deux idéogrammes qui en chinois composent la graphie du mot « crise » signifiaient respectivement « danger » et « opportunités ». Cette anecdote, qui en dit long sur la différence d'attitude face à la difficulté entre Européens, souvent tentés par une attitude de repli défensif, et Américains soucieux d'exploiter la moindre anfractuosité de leur situation pour en tirer parti, n'est peut-être pas seulement cette historiette savoureuse qui illustre l'ouverture d'esprit et l'humour d'un président dont l'action novatrice, les capacités de réactions insoupçonnées face à l'adversité et le destin tragique ont marqué l'histoire américaine. Relue à la lueur de l'actualité, elle souligne que toute crise un tant soit peu fondamentale remet en question l'équilibre antérieur du système, qu'elle aboutit inéluctablement à un réagencement des rapports de force, et que ce dernier, selon l'amplitude de la crise, peut être ou modéré ou radical.

Pour les uns, cette crise marquerait la fin du *leadership* américain, ou tout au moins son effacement relatif, en faveur de la Chine précisément, dont l'économie - certes déstabilisée, mais au sein de laquelle l'État continue de jouer un rôle important mais peu médiatisé - ne semble pas réagir aux chocs de la même façon que celle des pays occidentaux. Cette puissance industrielle chinoise devrait cependant s'accommoder de l'émergence économique de l'Inde, autre géant économique et démographique probable du XXIe siècle. Enfin, selon ces mêmes analystes, le « déclin » américain serait renforcé par la délicate situation stratégique des États-Unis dont la position de superpuissance politique mondiale a été ébranlée à plusieurs reprises depuis le début du siècle, que ce soit du fait de chocs exogènes comme celui du 11 septembre ou qu'il s'agisse des conséquences de déplorables erreurs manifestes d'appréciation comme en témoigne l'engagement en lrak sur une base juridique et morale très contestable pour des résultats stratégiques et politiques plus que douteux.

Par ailleurs, si l'on en croit les savoirs accumulés par les économistes de l'école dite « régulationniste », la crise que nous connaissons traduirait l'échec des modalités actuelles de croissance de l'économie, fondées sur un capitalisme dit « à l'anglo-saxonne » qui, s'affranchissant du souci de stabiliser l'économie, se proposait d'améliorer la compétitivité par l'élimination progressive des réglementations. On estimait en effet que ces dernières entravaient le développement « naturel » des forces de marché, et qu'elles limitaient les effets bénéfiques du libre déploiement des initiatives individuelles. La main invisible du marché devait suffire à maintenir l'équilibre du système même si cette exubérance - peut-être irrationnelle - ne s'effectuait qu'au prix d'une exacerbation démesurée de la concurrence ainsi que de l'émergence d'une multitude d'instruments financiers novateurs mais à terme extrêmement dangereux. C'est que, par la dispersion masquée des risques qu'ils induisaient, ces outils, conçus pour permettre à chacun de maîtriser sa propre exposition au risque, introduisaient par leur accumulation une incertitude majeure dans la qualité des produits financiers proposés sur le marché. L'issue n'en pouvait être que fatale à terme, même si dans un premier temps la croissance NOTE:

économique s'en était trouvée dopée. Il faut se rappeler également que ce modèle de croissance avait lui-même succédé à un mode de régulation plus stable - dit « fordiste » - mais qui malheureusement avait atteint ses limites au cours des années 1970. Dans ce dernier, issu de la résolution de la crise de 1929, l'intervention étatique se joignait à une politique généreuse de redistribution des revenus pour stimuler en permanence la demande, dans le cadre d'économies plus fermées et surtout moins endettées.

Nous sommes ainsi aujourd'hui à un point de bifurcation du système mondial, où, à un déclin politique des États-Unis - résultat tant d'erreurs humaines que de l'inévitable érosion de la position stratégique monopolistique de ce dernier pays - se joint une remise en question du mode de régulation dominant de l'économie mondiale. Inévitablement, après des errements d'une durée qu'il est difficile d'apprécier, un paradigme inédit se mettra en place, fondé sur de nouveaux rapports de force. Ceux-ci pourraient cependant ne s'imposer que dans la douleur : gardons à l'esprit que la crise de 1929 – comparable en amplitude à celle que nous connaissons – n'a pu trouver sa véritable résolution qu'en 1945. Ce nouveau mode de régulation de l'économie intégrera peut-être davantage la contrainte écologique, sans doute au moyen d'une meilleure utilisation des NTIC¹.

Nouvelles
 Technologies
 d'Information et
 de
Communication.

L'enjeu de la période qui s'ouvre, pour nous autres Européens, sera alors de préserver la pertinence économique et politique d'un régime qui, à des institutions de caractère démocratique, joindrait une économie redistributive de marché ainsi que le souci de préserver les valeurs du libéralisme politique dont nous sommes les héritiers. Dans l'ère qui s'annonce, où crise économicosociale, développement de techniques informationnelles parfois liberticides et émergence d'une raison écologique devenue argument sans réplique exerceront une pression forte sur la société, il ne sera pas toujours aisé de maintenir le délicat équilibre entre libertés politiques, régimes démocratiques et capitalisme tempéré – combinaison fragile, mais combinaison qui, à nos yeux d'Européens, est si précieuse.

Colomban Lebas Directeur d'études au CEREM Chercheur associé au Centre de Géostratégie de l'ENS



Premières options stratégiques des États-Unis en 2009.

En politique étrangère, comme au plan intérieur du reste, la synthèse centriste-pragmatique-technocratique semble pour l'heure l'emporter sur le triptyque progressiste-idéaliste-activiste (James McGann). Mais face à la crise, la prudence et le scepticisme viennent pondérer le pragmatisme affiché : aucune solution n'apparaît avec la force de l'évidence. En outre, le Président Obama ne pourra s'appuyer sur le grand récit de la mondialisation heureuse hérité de l'internationalisme libéral de l'ère Clinton. D'inspiration plus réaliste, il pourrait réaffirmer l'exceptionnalisme américain en recourant à un unilatéralisme plus défensif, afin d'obtenir des résultats dans les 2 ans (*midterms*), et de se prémunir contre toute crise susceptible de bouleverser l'ordre des priorités (ex : attentat de grande ampleur aux États-Unis) et le plan de réformes, traditionnellement établi dans la première année de mandat.

Le maintien de Robert Gates à la défense équilibre les nominations de H. Clinton et J. Jones, laissant à Obama une certaine latitude dans la poursuite des réformes nées en 2007 :

- au plan institutionnel, le *smart power* suppose le rééquilibrage DoS/DoD, mais aussi le dépassement des rivalités (projet de corps interministériel projetable),
- au plan opérationnel, un partage accru des tâches entre les États-Unis et leurs alliés reste problématique à grande échelle il risque d'altérer la réactivité américaine sans améliorer celle des alliés, partant, d'accentuer les divergences,
- enfin au plan budgétaire, la seule certitude pour l'heure semble être la croissance du coût des guerres d'Irak et d'Afghanistan, à court terme.

Les marges de manœuvres de l'administration sont à la fois restreintes et accrues par l'héritage de l'ère Bush. La volonté de s'en démarquer se manifeste en priorité dans la réponse à la crise financière, la redéfinition de la lutte contre le terrorisme, le repositionnement envers les adversaires comme les alliés, le dégagement de marges financières, politiques, stratégiques. Mais l'itinéraire n'en est pas moins borné : concrétiser le retrait d'Irak en vue des *mid-terms* sans pour autant baisser la garde (élections irakiennes en juin et décembre) ; corollairement, transférer l'effort de guerre vers l'Afghanistan tout en prouvant aux Américains, exemple irakien à l'appui, qu'une stratégie de sortie est à portée.

Le « centre de gravité » Afghanistan-Pakistan dominera *a priori* la politique étrangère américaine sous le premier mandat d'Obama.



L'Afghanistan est désormais la guerre d'Obama, et le sera encore en novembre 2012. Dans son discours du 11 septembre 2011, même en l'absence d'attentat majeur contre les États-Unis, Obama ne pourra affirmer que la mission est accomplie, mais au mieux qu'Al-Qaida a perdu (*cf.* le pari de Bruno Tertrais, colloque FRS 12/08), à condition que des signes de

progrès tangibles soient perceptibles en Afghanistan et au Pakistan, leur destin étant étroitement lié. Bien qu'officiellement moins ambitieux, l'objectif reste d'empêcher la région de redevenir un incubateur de terrorisme à prétentions globales. La GWOT y a commencé et doit s'y achever. Mais elle est devenue le cœur d'une *Long war*: se profilent au moins 2 ans de combats puis 10 ans de stabilisation (cf. Kilcullen). Les États-Unis et la coalition doivent réaffirmer et renforcer leur engagement, mais une perspective de retrait est à la fois la condition première de la responsabilisation des acteurs et de l'acceptation de l'effort de guerre par le peuple américain. Mi-février a été décidé le renfort de 17 000 soldats (+ 4 000 annoncés le 27/03, horizon de 30 000). Mais ce surge – sursaut – s'inscrit dans le cadre d'une review globale de la stratégie (Holbrooke, Riedel, Centcom, Jcos), dont les grands axes ont été tracés fin février et confirmés par le Président Obama le 27/03, et dont les progrès ne seront évaluables qu'au mieux mi-2010.

Dilemmes politico-militaires:

De nombreuses incertitudes demeurent. Si la stratégie de « Prevent. Protect, Build and Hand-Off to the Afghans » rappelle la « Clear, hold, and build strategy » irakienne de 2005, sa mise en œuvre doit être adaptée au contexte régional. La protection des populations non seulement prime sur, mais constitue une priorité de la lutte contre l'insurrection, qui par défaut constitue la seule alternative crédible face à un État incapable d'assurer la sécurité, a fortiori le développement économique, le pays étant miné par la corruption et la culture du pavot. À cette fin de protection des « civils », investir massivement les campagnes du sud et de l'est reste un choix risqué tant que ne sont pas sécurisés les grandes villes et leurs abords, clés de « l'afghanisation ». Les moyens doivent être alloués à la formation de l'ANA et de la PNA, sans dériver vers une militia-building operation qui remettrait davantage en cause la légitimité du gouvernement central comme celle de la coalition. Or en zones frontalières le Pakistan s'engage dans cette voie, tandis que la stratégie américaine viserait à dissocier les talibans lato sensu, avec lesquels des pourparlers doivent être engagés, des terroristes d'Al Qaida. La frontière est floue, sinon poreuse.

D'autant que la coopération militaire, nécessaire, avec Islamabad dans les zones frontalières, accrue depuis l'été 2008, et le renforcement de l'aide civile et militaire (armements, formation de troupes) contribuent à renforcer la prégnance du pouvoir militaire sur l'État pakistanais, partant, le double-jeu qu'il mène traditionnellement à l'égard des jihadistes. Partant du principe que le dilemme central de la contre-insurrection est d'assumer des risques tactiques accrus afin de réduire l'incertitude stratégique, *Centcom* considère le gain tactique escompté des frappes en zones tribales ou des raids terrestres comme trop faible au regard du risque stratégique de défiance populaire pakistanaise qu'il comporte. Mais appliquer ces principes à la lettre est illusoire.

Dilemmes transatlantiques



La question des contributions militaires européennes est passée au second plan, et la guerre en Afghanistan pourrait s'américaniser. Les Européens ne

peuvent faire plus au plan militaire, ou ne le veulent pas, de crainte d'être entraînés dans les zones tribales pakistanaises. En mettant l'accent sur l'approche globale, la reconstruction et « l'afghanisation » (PNA, ANA), les États-Unis prennent les Européens au mot. En réunissant mi-mars à Edinburgh les alliés les plus engagés militairement (Australie, Canada, Danemark, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni), les États-Unis ont réactivé un dialogue politico-militaire restreint qui témoigne d'une marginalisation de l'Otan à court terme, malgré le sommet de l'Alliance à Strasbourg-Kehl. Certes, le besoin urgent d'un partage des tâches, de meilleures synergies et d'unité de commandement, tant au plan civil que militaire, ne doit pas préempter l'émergence de nouvelles structures européennes et transatlantiques, dont augurent par ailleurs certaines idées du Transatlantic Compact (réforme de l'Otan, partenariat UE/USA). L'Afghanistan n'est pas le seul défi de l'Alliance. Mais à l'avenir le principe du more is more évogué par le général Petraeus à Munich (6-8/02), ne sera pas circonscrit à l'Afghanistan.

Dilemmes de la régionalisation

L'Afghanistan est à certains égards la première opération d'envergure menée à l'ère des « puissances relatives ». Outre le Groupe de contact (prolongeant le format G8) et les conférences de l'Onu (conférence de La Haye le 31/03/09), les États-Unis pourraient coopérer avec l'Organisation de coopération de Shanghai (réunion de Moscou sur l'Afghanistan le 27/03/09). Russie et Chine ont intérêt à l'endiguement des mouvements islamistes et à la stabilité du Pakistan, mais monnayent leur soutien. À cet égard le rapprochement USA-Inde est redouté dans la région. Il n'est cependant pas sans limites, l'Inde refusant la multilatéralisation du différend du Cachemire, cause majeure du soutien pakistanais aux terroristes. Enfin, preuve de la recherche de soutien tous azimuts, l'Iran est également sollicité, et n'est plus accusé de soutien aux insurgés afghans. Une coopération sur l'Afghanistan pourrait même favoriser l'ouverture du dialogue USA-Iran.

Par Guillaume de Rougé (chercheur associé au Cerem)



Activités menées en mars 2009

Domaine d'études de M. Jean Dufourcq

2 mars : Atelier de recherche sur les vulnérabilités du Sahel.

3 mars: Petit-déjeuner/débat sur la définition et les enjeux de l'arc sahélien.

6 mars : Conférence de l'amiral Dufourcq à Bordeaux 4 sur le thème « L'Otan en question ».

9 au 12 mars : Voyage d'études à Washington pour l'atelier de recherche sur les relations transatlantiques.

16 mars : Réunion du GRUM (Groupe de Recherche sur l'Union pour la Méditerranée). Le thème en était « L'impact de la crise financière et du conflit à Gaza sur le climat stratégique en Méditerranée ».

17 mars : Petit-déjeuner/débat avec l'ambassadeur de Tunisie, Abderraouf Ounaies sur « La diplomatie du sud en Méditerranée ».

17 mars : Réunion de travail de l'atelier démographie et stratégie (l'impact des migrations).

18 mars: Rencontre de journalistes russes sur les questions de l'Otan.

20 mars: Conférence à Poitiers à l'ESAN.

30 mars : Deuxième rencontre de l'atelier « Les vulnérabilités du Sahel », sur le thème « La stratégie des acteurs régionaux et internationaux et leur impact sur les équilibres internes ».

Domaine d'études de M. Frédéric Ramel

17 mars : Rendez-vous de la sécurité :

Intervention de Bertrand Badie, sur « Les entrepreneurs de violence », une analyse des sources des conflits contemporains.

Atelier « L'Union européenne en tant que tiers stratégique » :

Première séance de travail sur la définition, les fonctions et la typologie du tiers dans les relations sociales et conflictuelles. Plusieurs applications à l'UE ont fait l'objet de formulations.



26 mars : Séminaire doctoral de l'Université Libre de Bruxelles sur le thème : « La guerre : un objet refoulé de la sociologie classique ? »

Domaine d'études de M. Colomban Lebas

5 mars : Petit-déjeuner/ débat autour d'Alain Labrousse sur la question du narcotrafic en Afghanistan.

2 et 16 mars : Atelier de recherche « Persuader pour construire la paix : concurrence ou compétition idéologiques ».

Cet atelier (dir. Colomban Lebas et Colonel Chauvancy) cherche à initier une réflexion innovante sur cette question devenue enjeu central de la victoire sur les théâtres d'opérations.

Les participants ont discuté de la définition des termes du sujet. Les questions de victoire et d'ennemi ont été abordées ensuite. Par ailleurs, les participants se sont mis d'accord sur une problématique et une ébauche de plan.

23 mars : Atelier de recherche « Sécurité et environnement ».

Cet atelier (dir. Colomban Lebas et David Mascré) réunit des intervenants venant à la fois du monde militaire et du monde civil, aux compétences complémentaires, afin de traiter de l'enjeu sécuritaire des bouleversements environnementaux, naturels ou provoqués, qui ont et pourraient toucher le territoire national.

17 mars : Séminaire de géostratégie de l'ENS, en partenariat avec le CEREM, avec une conférence du général Alain Lamballe sur le thème : « L'eau en Asie du sud-est: facteur de coopération ou de confrontation? ».

Domaine d'études de M. Jean-Paul Pancracio

12 et 13 mars : Colloque de Dijon sur « Les acteurs de la guerre » :

Co-organisé par l'Université de Dijon et le CEREM, ce colloque a été l'objet de trois interventions des directeurs d'études du CEREM: M. Jean-Paul Pancracio, M. Frédéric Ramel et M. Jean Dufourcq, se sont exprimés respectivement sur « L'évolution de la notion d'agression internationale », « La légitimation des opérations extérieures » et le thème général des « Artisans de la paix ».

20 et 21 mars : Colloque du Collège des Bernardins à Paris sur « Se donner les moyens de la paix au XXIe siècle ». Rapport général introductif intitulé « Sur les sentiers de la paix. Une introduction », par M. Jean-Paul Pancracio.



▶ NOTES

25 mars : Groupe de recherche « TETHYS » (dir. J.Guellec, J-P.Pancracio et rapporteur général E-M. Peton) sur « L'océan, espace stratégique du XXIº siècle » : Gagner la bataille géoéconomique des mers au XXIº siècle.

L'agenda du mois d'avril 2009

Lundi 6 avril:

Séances des groupes de travail « Persuader pour construire la paix : concurrence ou compétition idéologiques » et « Sécurité et environnement ».

Les rendez-vous de la Méditerranée :

« Nouveaux défis pour les sociétés méditerranéennes », conférence de Sébastien Abis, administrateur au secrétariat général du CIHEAM et Catherine Wihtol de Wenden, directeur de recherche au CNRS (CERI) ; contradicteur : Benjamin Stora, professeur des universités à l'INALCO.

18 h 30 - 20 h 00 - Ecole militaire - amphithéatre Louis - 1 place Joffre, 75007 Paris

Inscriptions auprès de: oriane.ginies@defense.gouv.fr

Mardi 7 avril:

Rendez-vous de la sécurité :

« La politique européenne de sécurité et de défense face aux défis de sécurité », conférence du CA Bruno Nielly, directeur de cabinet du général Bentegeat.

18 h 30 - 20 h 00 - Ecole militaire - amphithéâtre Lacoste - 1 place Joffre, 75007 Paris

Inscriptions auprès de Julie Guillaume, julie.guillaume@defense.gouv.fr

Mercredi 8 avril :

Table ronde : « Options stratégiques de l'administration Obama », avec la participation de l'amiral Dufourcq (2S), directeur d'études au CEREM, du général Delon, de M. Bernard Estrade, journaliste à l'AFP et de Mr Peter Herrly professeur à Sciences po Paris.

17 h 30 - 19 h 30 - Ecole Militaire - amphithéâtre Lacoste- 1 place Joffre, 75007 Paris

Inscriptions auprès de alain.ramseyer@defense.gouv.fr

Mercredi 8 avril :

Groupe de recherche « droit et défense ». Sa prochaine réunion portera sur le thème général de « l'armée et les valeurs juridiques ». Seront abordées les questions de l'agression internationale en termes de responsabilité, la question du droit de la légitime défense, ainsi que les problèmes posés par le vide juridique en matière de cyberattaque.

7

Mardi 28 avril : deuxième réunion de l'atelier d'études Démographie et stratégie (volet ressources naturelles)

Mercredi 6 mai : conférence sur le Sahel de 18 h 00 à 20 h 00.

Publications de mars 2009

Cahier du CEREM n°7 : « La présidence française de l'Union européenne et la PESD : contraintes, opportunités, tendances.»

Lien vers le Cahier n° 7

« Afghanistan et Otan avant le sommet de Strasbourg-Kehl », par Guillaume de Rougé, chercheur associé au CEREM. (Cliquer sur le lien pour accéder à l'article).

"Quel avenir pour les jeunes méditerranéens", par Oriane Barat-Ginies, chargée d'études au CEREM. (Cliquer sur le lien pour accéder à l'article).

Liens utiles

Site du Cerem : http://www.cerems.defense.gouv.fr/

Bibliothèque électronique du Cerem : http://www.cerems-biblio.fr Responsable de la Lettre du Cerem : emmanuel.nal@defense.gouv.fr



